

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel Agricole LEA-CFI campus de Jouy en Josas - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée professionnel Agricole LEA-CFI campus de Jouy en Josas - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (32629)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Agricole LEA-CFI campus de Jouy en Josas - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (32629)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	102	13

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyennes des bulletins globalement supérieures à 9, notamment en SVT, mathématiques et français	Bulletins	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Organisation et autonomie dans le travail	Commentaires dans le cadre d'un projet ou, plus généralement, avis des enseignants	Très important
Savoir-être	l'attitude face au travail et l'assiduité, l'investissement dans la formation ou dans un projet	Le taux d'assiduité, l'avis général des conseils de classe, la lettre de motivation	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la formation, bonne connaissance des attentes de la formation	Lettre de motivation, cohérence avec le projet professionnel, qualité de l'expression et vocabulaire utilisé	Très important
	Motivation pour le métier, intérêt pour la filière	Projet professionnel présenté dans la lettre de motivation, vocabulaire utilisé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements citoyen	Actions réalisées en dehors de l'établissement d'origine	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux s'appuie sur plusieurs critères évalués sur une même proportion : des résultats scolaires dans les disciplines (SVT, français et mathématiques) corrects ou moyens, l'intérêt pour la formation et le métier et l'assiduité évaluée dans le savoir-être. Le retour de la fiche avenir est un bon indicateur pour consolider l'évaluation de ces critères. La lettre de motivation est également lue attentivement par les membres de la commission d'examen pour pondérer l'étude des dossiers.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La lettre de motivation doit être personnelle, soignée, et non rédigée par une IA. Elle doit montrer votre intérêt personnel pour la formation visée, le métier exercé plus tard et la fonction que vous envisagez d'occuper dans une structure. Elle doit enfin être argumentée en s'appuyant sur votre expérience et vos compétences/capacités que vous mettez en valeur.

Signature :

Anne BITEAU,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Agricole LEA-CFI campus de Jouy en
Josas